

## Observatoire des territoires : l'ARS Bretagne partage ses données statistiques...

La mise en œuvre d'actions pertinentes pour améliorer l'état de santé d'une population passe par une connaissance fine des territoires : l'offre et la consommation de soins mais aussi l'état de santé de la population. En se dotant de l'Observatoire des territoires, l'ARS Bretagne progresse encore sur cet aspect. Afin de partager toutes ces données, l'ARS Bretagne met à disposition sur son site internet cet observatoire.

### L'Observatoire de tous les territoires

Toutes les actions, tous les dispositifs visant à améliorer la santé des Bretons se basent sur un diagnostic pointant les forces et faiblesses des territoires. Cette étape, indispensable, peut aussi s'avérer longue et fastidieuse. L'Observatoire des territoires, un outil développé par l'ARS Bretagne, permet la création d'un diagnostic "à la carte", homogène d'un territoire à un autre, et évolutif dans le temps. Une fois le secteur géographique d'étude identifié (une commune, un groupement de communes, un Établissement public de coopération intercommunale, un Pays, un département, un territoire de santé...), il présente le contexte démographique et social, livre l'état de santé de la population et sa consommation de soins et détaille l'offre de soins. Autrement dit, l'Observatoire des territoires offre une vision transversale d'un territoire sur toutes les thématiques de l'ARS Bretagne et se positionne comme un véritable outil d'aide à la décision.

### Plus d'information pour plus de démocratie sanitaire

L'Observatoire des territoires met à disposition des données de référence, celles sur lesquelles l'ARS Bretagne se base pour affiner ses plans d'action. Des éléments objectifs que l'ARS Bretagne a fait le choix de partager. En effet, les profils territoriaux des quatre départements, des huit territoires de santé, des 22 territoires de proximité sont mis en ligne sur son site internet. Chacun peut ainsi s'emparer de ces informations et bâtir ses propres analyses, en fonction de ses problématiques d'étude. *"Mettre à disposition cet ensemble de données, c'est aussi permettre à la démocratie sanitaire de bien fonctionner"*, indique Thierry de Laburthe, directeur adjoint en charge de la Démocratie sanitaire et de la Communication.

Les profils territoriaux des quatre départements bretons, des huit territoires de santé et des 22 territoires de proximité\* sont disponibles [>> en cliquant ici <<](#)

\* Les territoires de proximité constituent une échelle territoriale en cours de définition. Ils correspondront aux territoires favorisant la coordination des professionnels au bénéfice de la santé des usagers.

Les territoires de proximité permettront :

- d'assurer la cohérence des politiques d'organisation des soins et de l'accompagnement de proximité ;
  - quelle que soit la population ou la thématique,
  - en appui aux professionnels de santé, sociaux ou médico-sociaux de premier recours,
- d'assurer un niveau de planification des dispositifs d'appui à la coordination, en termes de concertation (ex : plateformes d'appui, tables tactiques MAIA, évolution des CLSM...) et de services (gestionnaire de cas, gestionnaires de parcours, équipe de liaison, filière gériatrique, secteurs en santé mentale...).

#### Contact Presse :

**ARS Bretagne - Pôle communication**

Aurélien Robert – Chargé de communication

02 22 06 72 64 – aurelien.robert@ars.sante.fr

## Exemples de mises en application

### **Combien compte d'habitants le territoire de santé de Pontivy / Loudéac ?**

141 452 habitants, d'après le recensement de la population 2011. Il s'agit d'un territoire deux fois moins densément peuplé que le niveau national (50,3 habitants au km<sup>2</sup> contre 113 pour la France métropolitaine) et plutôt âgé ; les personnes de 65 ans ou plus sont presque aussi nombreuses que les personnes de moins de 20 ans.

D'abord relativement stable de 1968 à 1982, le nombre d'habitants a ensuite décru jusqu'au recensement de 1999, avant de repartir à la hausse, avec une croissance moins forte qu'au niveau national (+ 0,5 % de variation annuelle moyenne contre + 0,7 % pour la France métropolitaine et + 0,9 % pour la Bretagne). Si la fécondité est maintenue à son niveau de 2007, si la mortalité baisse au même rythme qu'en France métropolitaine et si les quotients migratoires sont maintenus constants, le territoire pourrait accueillir, d'ici 2025, près de 13 000 habitants de plus (*source : Insee, projections de population Omphale 2010*).

### **Combien d'établissements sanitaires sont dotés d'un IRM sur le Territoire de santé n°3 (Lorient-Quimperlé) ?**

Trois établissements ont installé au moins un IRM au sein de leur structure. Un établissement prévoit une installation prochaine.

### **Est-ce que des réserves à la certification ont été identifiées pour les établissements de soins du Territoire de santé n°3 (Lorient-Quimperlé) ?**

Pour les 11 établissements qui ont finalisé leur démarche de certification, trois établissements conservent des réserves sur le management de la qualité et des risques, la gestion du risque infectieux et le parcours du patient. Quatre établissements attendent leurs résultats définitifs.

### **Quel est le nombre d'EHPAD sur le territoire de proximité de Redon ?**

Le territoire compte 12 établissements pour personnes âgées dépendantes qui peuvent accueillir 834 personnes en hébergement complet.

### **Le territoire de proximité de Pontivy accueille-t-il des médecins généralistes libéraux ?**

Le territoire compte 119 médecins généralistes exerçant en libéral, soit 7,4 médecins pour 10 000 habitants (contre 9,5 au niveau régional).